

# Nouvelles procédures pour l'année scolaire 2018-2019

La méthode de paiement pour les activités et items scolaires se fera en ligne avec *SCHOOL-DAY*. Le logiciel sera ouvert à partir du 10 septembre.

Si vous aviez un code d'accès à l'école élémentaire, vous pouvez utiliser le même. Si vous n'aviez pas de code, veuillez communiquer avec Mme Muriel Cadieux dans la semaine du 4 au 7 septembre qui pourra vous en remettre un.

Vous devez payer les items suivants pour la rentrée scolaire **au plus tard le jeudi 28 septembre 2018.**

- La cotisation annuelle \$55
- Les ports libres pour l'année \$20
- L'album souvenir 2018-19 \$22 (optionnel)

À noter : *\*\* Ces ports libres sont ceux du dernier vendredi de chaque mois. Pour ceux qui seront ajoutés dans le courant de l'année, ils pourront être payés en argent le jour même. \*\* L'uniforme d'éducation physique doit être commandé du fournisseur DGN-Kilters pour les élèves ayant un cours d'éducation physique à leur horaire. Celui-ci est obligatoire pour ces cours.*

## Formulaires à remplir et à retourner pour la rentrée :

1-Entente sur l'utilisation acceptable d'équipements électroniques personnels et autorisation pour l'utilisation du réseau informatique.

2- La lettre signée indiquant que vous avez pris connaissance du code de vie de l'école avec votre enfant.

3- Pour les nouveaux élèves de 7<sup>e</sup> année à la 12<sup>e</sup> année, vous devez également remplir et retourner le formulaire d'autorisation images audiovisuelles et productions d'élèves.

4- Inscription pour les parents qui désirent siéger au conseil d'école de PRDG.

### TRÈS IMPORTANT

5- Nous faire parvenir les changements d'informations personnelles : numéros de téléphone, adresse résidentielle, contacts d'urgence, ainsi que les informations quant aux allergies de votre enfant (voir feuille jointe).

6- Si vous déménagez, veuillez remplir le formulaire de Francobus que vous retrouverez en ligne sur le site de Francobus ou de notre école.